|  |  |
| --- | --- |
| Bundeslogo_sw_pos_600 | Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et  de la communication DETEC  **Offices fédéraux de l'environnement OFEV et du développement territorial ARE**  Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR  **Office fédéral de l'agriculture OFAG** |

|  |
| --- |
|  |
| **Ebauche de projet de test de la méthode de cartographie des sols**  **Canton XY Date : dd.mm.yyyy** |
| **Contact(s) Canton :** noms / adresses e-mail / numéros de téléphone |

*Version 08.09.2023 / V1.0 / WFA*

|  |
| --- |
| **But de cette ébauche de projet :** La Confédération élabore, en collaboration avec les cantons, le CCSols et d'autres partenaires, une méthode actualisée dans le cadre de la préparation de la cartographie des sols à l'échelle nationale de la Confédération et des cantons (cf.  <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/sol/info-specialistes/bodenkartierung.html>).  Dans ce contexte, tous les cantons sont invités à soumettre à l'OFEV des offres pour des projets cantonaux de cartographie des sols, dans lesquels un ou plusieurs aspects de la méthode à appliquer dans toute la Suisse doivent être testés de manière opérationnelle. Les connaissances acquises sont précieuses pour la conception du projet principal. C'est pourquoi la Confédération finance de tels tests de méthode dans le cadre de projets pilotes cantonaux. La Confédération dispose de moyens financiers (limités) pour les années 2024 à 2028. Les cantons peuvent soumettre une ébauche à deux reprises chaque année.  Cette ébauche de projet doit être présentée avant l’envoi de l’offre elle-même. Elle sert à clarifier le plus tôt possible la possibilité de financement fédéral, la maturité du projet et d'autres aspects et permet de planifier le projet, le budget et le personnel.  La Confédération évalue les ébauches de projet sur la base de critères de sélection transparents et prédéfinis (voir encadré). Il n'existe toutefois aucun droit par défaut au financement fédéral. La Confédération veille à ce que l'attribution des contrats soit équilibrée entre tous les cantons demandeurs (égalité de traitement).  **Dates limites de dépôt des ébauches de projet : chaque année en fin avril et fin octobre dès 2023.**  **Par e-mail à : gudrun.schwilch@bafu.admin.ch** |

**Paramètres du projet (veuillez remplacer les textes en bleu)**

|  |
| --- |
| **Brève description du projet global prévu, du nouvel aspect ("caractère pilote") et utilité pour le projet principal de cartographie des sols à l'échelle de la Suisse**  *(20 - 40 lignes)* |
| **Début et fin prévus**  *Projet global : mm.yyyy –mm.yyyy*  *Tests de méthodes : mm.yyyy –mm.yyyy* |
| **Description du périmètre de la zone cartographiée, ainsi que les utilisations du sol concernées**  *xx ha, description du périmètre : lieu, taille, carte; description des utilisations du sol du projet global et des tests de méthodes (5 - 10 lignes)* |
| **Coûts totaux estimés et part demandée à la Confédération pour les tests méthodologiques**  *Coût total : xx CHF*  *Demande de contribution de la Confédération pour les tests de méthodes : xx CHF (y compris CHF par an pour les projets de plusieurs années)* |
| **Brève description des données pédologiques déjà disponibles pour la région**  *(5 - 15 lignes)* |

**Bases du projet**

|  |
| --- |
| **Concept sommaire déjà disponible ? Si oui, veuillez le joindre (éventuellement sous forme de projet non encore finalisé)**  *Oui, en annexe / Non / Prévu pour mm.yyyy* |

**Partenariats de projet**s

|  |
| --- |
| **Un ou plusieurs bureaux spécialisés dans la cartographie des sols ont-ils déjà été choisis comme partenaires du projet ? Si oui, lequel ou lesquels ?**  *Oui, lequel (lesquels) ? / Non* |
| **Autres partenaires cantonaux ou externes ou institutions partenaires (nom et rôle)**  *(5 - 10 lignes)* |
| **Le projet a-t-il été discuté au préalable avec le CCSols ? Pourriez-vous indiquer l’état des discussions ?**  *(5 - 10 lignes)* |
| **La Suisse manque de spécialistes de la cartographie des sols. Dans quelle mesure le projet intègre-t-il des cartographes ayant peu d'expérience pratique (par exemple, des personnes ayant terminé le CAS en cartographie des sols) ?**  *(5 - 10 lignes)* |

**Situation et évaluation finale du canton**

|  |
| --- |
| **Quel est l’état de la garantie en termes de ressources financières et humaines nécessaires au niveau cantonal ?**  *(5 - 10 lignes)* |
| **Si aucune garantie n'a encore été donnée, quand peut-on s'attendre à une garantie/disponibilité des ressources financières et humaines ?**  *mm.yyyy* |
| **Prochaines étapes prévues (brève description, processus d'acquisition, calendrier approximatif)**  *(5 - 10 lignes)* |
| **Commentaires et évaluation personnelle de la maturité du projet**  *(texte)* |

|  |
| --- |
| **Critères d'évaluation des ébauches de projet *(pas encore définitifs)* :**   * Utilité pour la cartographie à l'échelle nationale ; transférabilité à un projet à l'échelle nationale ; * Test de méthodes innovantes; lesquelles ? * Pertinence et adéquation du périmètre du projet avec les objectifs du projet * Disponibilité budgétaire au niveau fédéral ; rapport entre les coûts et les bénéfices du projet pilote * Évaluation professionnelle du CCSols * Maturité de la mise en œuvre du projet * Planification réaliste et appropriée du calendrier * Ressources humaines déjà disponibles ou assurées par le canton vs. les ressources supplémentaires nécessaires (canton, bureaux de cartographie, CCSols) * Possibilité d'augmenter l'expérience pratique du personnel spécialisé dans la cartographie des sols * ...   **Etapes suivant le dépôt de l'ébauche de projet :**  Les ébauches de projet sont examinées par la direction de projet de la Confédération en mai ou en novembre et, le cas échéant, améliorées en collaboration avec le canton. La Confédération examine ensuite l'ébauche de projet sur la base des critères susmentionnés et donne sa réponse. Cette décision peut notamment prendre la forme suivante :   * Invitation à la soumission d'offres * Report dans le temps avec justification * Indications pour la révision, y compris recommandation pour une nouvelle soumission à une date ultérieure * Autres clarifications de questions techniques, notamment en collaboration avec le CCSols * Refus motivé. |